



École Le Rocher

Journal aux parents 2024-2025

Mot de la direction



Bonjour à tous,
Dans ce journal, vous trouverez plusieurs informations importantes. Je vous invite à le lire attentivement et à le conserver pour vous y référer. Certains documents complémentaires peuvent être en pièces jointes. Les pièces jointes peuvent être difficiles à ouvrir sur un appareil mobile, je vous invite à les consulter sur un ordinateur ou une tablette.

Bonne lecture !

Annie Lohéac

Arrivée sur la cour le matin et le midi

Les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde le matin ne peuvent pas entrer sur la cour avant 8 h 15. Pour la période du dîner, les enfants qui dînent à la maison peuvent revenir sur la cour à partir de 13 h 05. La cloche de la fin de la récréation sonne à 13 h 12.

Ne pas oublier de faire parvenir la fiche santé de vos enfants au secrétariat, plusieurs fiches manquent encore à l'appel.

Merci de votre collaboration.



Journal aux parents 2024-2025



Appareils électroniques à l'école

Conformément à la directive ministérielle, depuis le 31 décembre 2023, il est interdit aux élèves d'utiliser un cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire (incluant les gymnases), sauf lorsque cette utilisation est requise par :

- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou
- l'état de santé d'un élève*; ou
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*.

L'usage des appareils technologiques (cellulaire, tablette, iPod, montre intelligente, écouteurs, ou tout autre appareils mobiles personnels) est interdit durant les heures de classe, à moins que cet usage ne corresponde aux exceptions prévues à la directive mentionnées plus haut.

Deplus, afin d'éviter des pertes, de vols, des bris et des débordements de différentes natures, les appareils électroniques comme les cellulaires et les montres pouvant prendre des photos doivent rester à la maison. Si votre enfant l'apporte à l'école, nous le lui retirerons pour la journée. Si la situation se reproduit, l'appareil devra être récupéré par le parent. Certains élèves nous ont parlé du transport scolaire. Nos trajets ne sont pas très longs, nous pensons que les enfants peuvent se passer de l'appareil dans l'autobus. Merci de vous assurer que les appareils restent à la maison.



Bénévoles

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles pour permettre la tenue de certaines activités comme la bibliothèque. Nous vous invitons à répondre à nouveau à ce court sondage, puisque le dernier lien ne semblait pas fonctionner.



Les trouvailles du Rocher

La brigade tient d'abord à vous remercier pour votre participation lors de notre friperie. Avec le changement de saison, notre kiosque d'objets perdus est déjà bien rempli. Nous souhaitons rappeler l'importance d'identifier les vêtements de vos enfants et de consulter régulièrement notre page sur le site de l'école, dans la section "Les incontournables", pour voir les photos des vêtements et objets perdus. Nous vous invitons également à jeter un œil à notre kiosque de temps en temps afin de récupérer ce qui vous appartient. Merci de nous aider à assurer une bonne gestion des objets perdus dans notre école.



École Le Rocher

Journal aux parents 2024-2025



Activités parascolaires

Tortue Berlu Théâtre sur les roues Alix
et le loup préscolaire et 1er cycle le 11
novembre

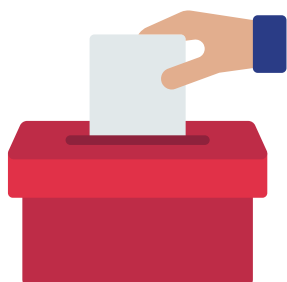
Activité préparation au théâtre 2e
cycle le 12 novembre à l'école.

Sortie au théâtre 2e cycle le 19
novembre en AM à Beloeil, Alice de
l'autre Côté

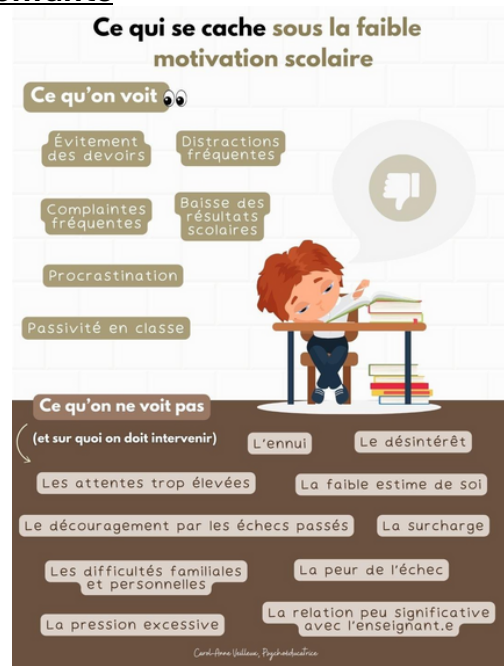
Conseil des élève de l'École Le Rocher

Nous tenons à féliciter la grande
gagnante des élections pour la
présidence de l'école

Abigaëlle Lussier



La motivation scolaire chez nos enfants



Changement d'heure

N'oubliez pas de changer l'heure
dans la nuit de samedi à dimanche





École Le Rocher

Journal aux parents 2024-2025



Conseil d'établissement 2024-2025

Prenez note qu'il y aura un CÉ le 19 novembre prochain

Petit rappel

Les jouets et autres objets de la maison ne sont pas permis à l'école à moins d'une activité spéciale nommée par l'enseignante. Pour les besoins particuliers, valider avec l'enseignante avant d'envoyer quelque chose, nous avons du matériel qui peut aussi être prêté au besoin.

Conférence de la policière communautaire pour les parents 5 novembre

LA MAISON de Jonathan

POLICE

LE PROGRAMME PRÉVENTION DES DÉPENDANCES PRÉSENTE

CONFÉRENCE PARENTS ET GESTION DES ÉCRANS

Joignez vous à nous pour une soirée d'échanges et de conseils sur la gestion des écrans chez les adolescents. Nous aborderons les défis auxquels les parents sont confrontés dans l'ère numérique et partagerons des stratégies pratiques pour aider vos enfants à utiliser les écrans de manière saine et équilibrée.

MARDI 5 NOVEMBRE 2024

DE 18H00 À 20H00

École secondaire Grand-Coteau
2020 Rue Borduas, Sainte-Julie,
QC J3E 2G2

Inscription obligatoire via le code QR